

## Elections professionnelles à LCL

Du 11 au 17 mars 2010

**4** bonnes raisons

pour consacrer **4** minutes

à voter pour **4** lettres : **CFDT**

Dans quelques semaines, vous allez être appelés à voter pour vos représentants du personnel au titre des Délégués du Personnel (DP) et au titre des élus au Comité d'Etablissement (CE).

En tant que **Délégué du Personnel**

- en vous soutenant
- en vous conseillant
- en vous assistant
- en vous représentant
- en vous défendant

auprès de votre hiérarchie

En tant que **membre d'un Comité d'Hygiène, de sécurité et de Conditions de Travail**

- en intervenant pour que soient assurés : votre sécurité, vos conditions de travail, votre respect.

### La CFDT :

**Des collègues de travail, femmes et hommes, qui partagent et transmettent un certain nombre de valeurs :**

**RESPECT  
SOLIDARITE  
DEMOCRATIE  
EMANCIPATION**

En tant qu'**Elu de Comité d'Etablissement**

- en gérant les activités sociales
- en étant consultés sur les grands projets LCL de votre région

En tant que **membre du Comité Central d'Entreprise**

- en étant force de propositions, de contestations, de revendications face à la Direction générale



Pour la 1<sup>ère</sup> fois à LCL, ce vote se déroulera sous forme « électronique », c'est-à-dire par internet (voire, exceptionnellement par téléphone).

De votre poste de travail, vous aurez ainsi, muni de votre code confidentiel (courrier envoyé prochainement), la possibilité d'accéder à un site de vote sécurisé, mis en ligne sur l'intranet RH.

**Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre :**

Après vous être connecté à l'application (sur [www.jevoteenligne.com/vote/lcl](http://www.jevoteenligne.com/vote/lcl)), vous vous identifierez au moyen de votre identifiant adressé à votre adresse personnelle et vous devrez préciser votre date de naissance.

Une fois authentifié par le système, vous vous verrez présenter la liste des scrutins (CE : titulaires et suppléants – DP : titulaires et suppléants) en fonction du collège électoral auquel vous appartenez (technicien ou cadre). Vous pourrez aussi accéder aux différentes professions de foi.

Si besoin, vous aurez accès à une rubrique « Aide » pour vous aider à voter en composant le numéro d'appel dédié à l'assistance des électeurs.

La saisie de votre code confidentiel à 8 chiffres permettra de valider définitivement votre vote et vaudra également signature de la liste d'émargement dès réception du vote par le système électronique.

Après réalisation du vote internet, vous pourrez visualiser, imprimer ou télécharger un accusé réception.



**L'opération de vote dure en moyenne 4 minutes.**

Consacrer ces 4 minutes à **la CFDT**, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale au sein de la profession bancaire, c'est être :

- \* **mieux entendus**
- \* **mieux respectés**
- \* **mieux informés**
- \* **mieux reconnus**
- \* **mieux défendus**



**CLIQUEZ ET FAITES CLIQUER** ⇒

